



Conditions générales

Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les demandes d'offre et de réservation ainsi que toutes les réservations confirmées par La Cordée qui ne sont pas régies par un contrat d'hébergement séparé. Le règlement de maison fait partie intégrante des conditions générales.

Préambule

Toute réservation pour un groupe sera faite au nom d'une personne physique ou morale, ci-après le client, qui répond pour l'ensemble des participants du groupe. Le client a notamment la charge du processus de réservation, de la répartition des participants dans les chambres attribuées, de la communication du règlement de maison aux participants et du paiement global du séjour (y compris les éventuelles indemnités d'annulation et frais de réparation pour dommages causés).

En cas de paiement individuel par les membres du groupe les rabais de quantité ne sont plus applicables.

Processus d'offre et de réservation

Toute transaction est implicitement soumise aux présentes conditions générales et exige la forme écrite : les transactions verbales n'entraînent aucune obligation des parties.

Toute offre établie par La Cordée et non confirmée par le client n'entraîne aucune obligation des parties : elle ne peut en aucun cas être assimilée à une réservation provisoire ou une garantie de disponibilité. La validité de l'offre est limitée au séjour demandé.

Pour organiser son séjour le client peut activer un processus de suivi des disponibilités : à cet effet il confirme sans engagement son intérêt pour une offre reçue avant de passer une réservation ferme. La Cordée enregistre alors les besoins du client et l'informe en continu des disponibilités momentanées. Ce processus n'engage aucune des parties et a pour seul but d'informer le client pour lui faciliter la planification de son séjour.

Seules les réservations confirmées par écrit par La Cordée sont reconnues.

L'augmentation du nombre d'hôtes pour une réservation confirmée est sujette aux disponibilités momentanées et requiert l'accord préalable de La Cordée.

Toute réservation sera effectuée sur une base non-exclusive permettant un partage de La Cordée avec d'autres groupes, sauf accord écrit stipulant l'utilisation exclusive du chalet.

Annulation

Tout désistement total ou partiel d'une réservation confirmée entraîne la facturation au client d'une indemnité de 60% du montant des prestations annulées.

La Cordée recommande en outre la conclusion d'une assurance de frais d'annulation pour groupe, à conclure en ligne sur www.groups.swiss/assurance (les conditions y sont expliquées en détail) dans les 8 jours après avoir effectué une réservation ferme, car les assurances privées ne suffisent pas pour les voyages en groupe.

Si par sa propre faute La Cordée ne peut pas fournir toutes ou part des prestations convenues, elle s'engage à fournir des prestations de remplacement équivalentes, faute de quoi La Cordée est sujette à un dédommagement de 60% du montant des prestations manquantes. Les cas de force majeure restent réservés (mesures d'instances officielles, dégâts naturels, incendies, etc.).

Occupation des lieux

Les chambres doivent être prises en début de séjour entre 17h00 et 20h00. Elles seront libérées en fin de séjour à 10h00 au plus tard. En accord avec La Cordée les bagages peuvent être entreposés dans les salles communes les jours d'arrivée et de départ.

La cordée

Famille Borgeaud



Prix et paiement

Tous les prix sont nets et indiqués en SFr TTC.

Le décompte final est établi le jour du départ et sera payé au comptant ou par cartes Maestro, VPay ou PostCard Suisse. D'autres cartes sont acceptées avec un supplément de 1% (MasterCard, Visa, ainsi que Maestro et VPay extranationales).

Les Euros sont acceptés au taux de conversion du jour augmenté de 1%.

Les prix indiqués sont basés sur l'indice suisse des prix à la consommation. La Cordée se réserve le droit d'adapter le prix de la nuitée en pourcentage si cet indice augmentait de 3% ou plus depuis la confirmation de la réservation jusqu'à la fin du mois précédant le séjour.

Les augmentations de la TVA, des taxes de séjour, d'autres taxes, des prix du combustible etc. entre le moment de la confirmation de la réservation et le début du séjour sont considérés comme force majeure et peuvent être refacturées au client. Toutefois, La Cordée est tenue d'en informer le client immédiatement après avoir connaissance de telles augmentations.

Responsabilité en cas de dommages

Les dommages constatés imputables au client lui sont facturés. La remise en état se fera soit par une réparation confiée à des professionnels ou si cela n'est pas possible par un remplacement des équipements concernés. Le client supportera les coûts de remise en état augmentés des frais d'achat. Les factures de remise en état devront être réglées dans les 10 jours dès réception. Le client est également responsable pour les dégâts cachés constatés ultérieurement à son départ.

For

Les relations sont régies exclusivement par le droit suisse. Le for est à Leytron.